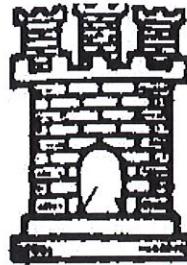




Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **SA DELTA CAPITAL INVEST (Madame Sophie PIRONNET)** demeurant rue Varn 2 à 3793 Teuven.

Le terrain concerné est situé **Rue d'Avister, 43 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section A ns°32V, 41R, 42S.

La demande vise les travaux suivants : **Aménagement d'abords** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- le niveau existant du terrain ne peut être modifié dans les zones de recul minimum latérales et de fond de parcelle ;

- les couvres-murs doivent être réalisés soit à l'aide du même matériau que le mur, soit en pierre bleue ou en béton ;

Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX sur rendez-vous pris au **04/380.93.38 ou 04/380.93.44**.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Madame Florine PARIZEL**, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 20 septembre 2022 au 04 octobre 2022 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be